

Description

Le forestier ou la forestière, appelés aussi garde forestier ou garde forestière, dirigent un triage forestier, un groupement forestier ou une entreprise forestière privée. Ils donnent des conseils aux propriétaires de forêt et exécutent des tâches relevant de la police des forêts (chasse et défense de la nature). Dans leur fonction de chefs d'exploitation, ils s'occupent de l'entretien des forêts et plus particulièrement de la planification et de l'organisation de la récolte du bois, puis du contrôle et de la facturation des différents travaux.

Leurs principales activités consistent à:

Exploitation et entretien de la forêt

- procéder à l'inventaire des peuplements, à la description des parcelles; élaborer les programmes d'exploitation, de renouvellement et d'entretien;
- marquer les bois en vue de leur coupe, collaborer avec les ingénieurs forestiers responsables;
- planifier les interventions des forestiers-bûcherons, choisir le matériel et les machines;
- engager le personnel, organiser, diriger et encadrer les forestiers-bûcherons CFC, les débardeurs et les câbleurs (qui sortent le bois hors de la forêt);
- préparer, pour chaque chantier, un plan d'évacuation;
- mettre en place des moyens de lutte contre les insectes, le gibier et les rongeurs;
- diriger l'exploitation et les travaux d'entretien d'une pépinière, prévoir le reboisement de sapins de Noël;
- déterminer la valeur marchande du bois et le vendre.

Surveillance et contrôle

- surveiller les forêts, dénoncer les infractions aux lois sur la forêt et la protection de la nature (mutilations d'arbres, défrichements sauvages, empiétements fonciers);
- contrôler l'état sanitaire de la forêt et, en cas de maladie, choisir les traitements adéquats;
- informer la population sur le rôle de la forêt, de la protection de la nature, de l'environnement et du paysage;
- rencontrer les propriétaires des forêts (publics ou privés), gérer l'exploitation en concertation;

Génie forestier

- assumer la responsabilité de la construction, de l'entretien et de l'amélioration de l'équipement forestier (routes, canaux, protections, clôtures);
- prévoir la construction d'abris, de refuges forestiers, de parcs, de places de détente pour le public;

Gestion

- traiter la correspondance; rédiger les rapports destinés aux propriétaires de forêts et aux ingénieurs forestiers;
- tenir à jour les bases de données forestières;
- gérer le personnel, les plannings hebdomadaires, s'occuper des décomptes de salaires et des statistiques;
- tenir la comptabilité analytique et financière.

Environnement de travail

Le forestier ou la forestière travaillent en étroite collaboration avec les ingénieurs forestiers (inspection des forêts). En contact permanent et étroit avec la nature, ils la connaissent et la respectent. Ils doivent parfois faire face à des situations imprévues (éboulement, arbres déracinés) et prendre rapidement toutes les mesures adéquates pour assurer la sécurité de la population.

Formation

La formation de forestier ou de forestière est modulaire et s'acquiert par des études dans une école supérieure.

Lieu

- Lyss.

Durée

- 6 modules de base (d'une à deux semaines), en emploi, dans un délai de 12 à 24 mois + 21 mois de formation à plein temps en École supérieure.

Conditions d'admission

- CFC de forestier-ère-bûcheron-ne et 12 mois de pratique professionnelle dans une entreprise forestière;
- CFC dans un domaine voisin (horticulteur-trice orientations paysagisme et pépinière, scieur-se de l'industrie du bois, charpentier-ère, agriculteur-trice) et 24 mois de pratique professionnelle dans une entreprise forestière;
- admission possible sur dossier;
- en sus, test d'aptitudes et modules de base réussis;
- les candidats disposant d'une maturité fédérale ou d'une maturité professionnelle sont dispensés du test d'aptitudes.

Titre obtenu

- forestier diplômé ES ou forestière diplômée ES.

Contenu

Modules de base (en emploi)

- technique de travail et d'apprentissage personnelle;
- classement et cubage des bois;
- gestion des équipements et des infrastructures;
- stations forestières et protection des sols;
- construction et entretien d'ouvrages de génie forestier;
- organisation de chantiers de coupe et méthodes de récolte.

Formation compacte (à plein temps)

- forêt et société;
- biodiversité, nature et environnement;
- planification forestière et aménagement du territoire;
- génie;
- sylviculture / protection de la nature et du paysage;
- exploitation des bois / récolte / vente;
- planification et direction d'entreprise;
- marketing et commercialisation;
- méthodologie et organisation du travail;
- conduite et formation de personnel;
- relations publiques, pédagogie en forêt;
- modules d'approfondissement à choix;
- stages pratiques (24 semaines);
- travail de diplôme.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Aptitude à diriger et gérer une équipe
- Capacité d'analyse
- Aptitude à négocier
- Sens technique
- Sens commercial
- Résistance physique
- Facilité de contact
- Sens de la communication

Perspectives professionnelles

Plusieurs champs d'activités s'ouvrent au forestier ou à la forestière: chefs d'exploitation, responsables d'entreprise privée ou de triage, collaborateurs auprès du service cantonal des forêts, enseignants, etc. A noter que certains postes officiels requièrent une assermentation.

L'industrie ou le commerce des bois ainsi que les bureaux d'ingénieurs conseil en forêt ou paysagisme offrent également des débouchés. La coopération dans les pays en voie de développement peut aussi être envisagée.

Perfectionnement

Les forestiers peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de formation continue dans les centres de formation du Mont-sur-Lausanne, Lyss et Maienfeld;
- modules tirés du programme de formation HES en foresterie, Zollikofen;
- diplôme de ranger CEFOR, 1 an de formation modulaire à temps partiel, Lyss;
- brevet fédéral de spécialiste en bois, 1,5 an de formation modulaire à temps partiel, Bienne (enseignement en allemand);
- Bachelor of Science HES en sciences forestières, 3 ans à plein temps ou 3,5 à 5 ans à temps partiel, Zollikofen (1re année enseignement en français ou en allemand, dès la 2e année enseignement bilingue français-allemand);
- Bachelor of Science HES en agronomie, 3 ans à plein temps, Genève;
- Bachelor of Science HES en architecture du paysage, 3 ans à plein temps, Genève;
- Bachelor of Science HES en gestion de la nature, 3 ans à plein temps, Genève;
- Master of Science HES in Life Sciences, orientation sciences forestières, 1,5 an à plein temps ou 2 à 3 ans à temps partiel, Zollikofen, Berne, Fribourg;
- Master of Science HES in Life Sciences, major Natural Resource Management, 1,5 an à plein temps ou 2,5 ans à temps partiel, Genève;
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en éducation à l'environnement par la nature, 2 ans de formation modulaire à temps partiel, Berne et divers lieux de Suisse romande;
- Certificate of Advanced Studies (CAS) en gestion forestière et nouvelles technologies, formation modulaire à temps partiel; Lyss, Zollikofen (en allemand);
- etc.

Pour plus de détails, consulter

www.orientation.ch/perfectionnement et
www.orientation.ch/postgrades.

Professions voisines

- Forestier-bûcheron CFC/Forestière-bûcheronne CFC
- Garde-faune BF/Garde-faune BF
- Ingénieur forestier HES/Ingénieure forestière HES

Adresses

Centre forestier de formation
Hardernstrasse 20
Case postale 252
3250 Lyss
Tél.: 032 387 49 11
<http://www.cefor.ch>

Codoc
Coordination et documentation pour la formation forestière
Hardernstrasse 20
Case postale 339
3250 Lyss
Tél.: +41 (0)32 386 12 45
<http://www.codoc.ch>

ForêtSuisse
Association des propriétaires forestiers
Rosenweg 14
4502 Soleure 2
Tél.: 032 625 88 00
<http://www.foretsuisse.ch>